

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 24 juin 2024

Délibération n° 2024-2304

Commission pour avis : déplacements et voirie

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 7ème

Objet : Plan piéton - Opérations d'aménagement pour la sécurisation et l'apaisement des itinéraires piétons d'accès aux collèges - Réaménagement de la rue Capitaine Robert Cluzan et requalification du parvis du collège Georges Clemenceau

Service : Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Directions Territoriales

Rapporteur : Monsieur Fabien Bagnon

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 juin 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Caroline Lagarde

Présents : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, M. L. Barge, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blache, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme M-C. Burricand, Mme M-A. Cabot, M. F. Camus, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. J-L. Da Passano, M. P. David, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme F. Delaunay, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme I. Perriet-Roux, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme C. Pouzergue, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. J. Ranc, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subai, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à M. M. Grivel), Mme F. Bouzerda (pouvoir à M. P. Chambon), Mme C. Burillon (pouvoir à M. R. Brumm), M. P. Charmot (pouvoir à M. L. Seguin), M. G. Corazzol (pouvoir à M. Y. Blein).

Conseil du 24 juin 2024**Délibération n° 2024-2304**

Commission pour avis : déplacements et voirie

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 7ème

Objet : Plan piéton - Opérations d'aménagement pour la sécurisation et l'apaisement des itinéraires piétons d'accès aux collèges - Réaménagement de la rue Capitaine Robert Cluzan et requalification du parvis du collège Georges Clemenceau

Service : Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Directions Territoriales

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2024, exposant ce qui suit :

I - Contexte

Le collège Georges Clemenceau, qui accueille environ 700 élèves, est situé dans le 7ème arrondissement de Lyon, entre la rue de l'Université, la rue Capitaine Robert Cluzan, la rue Salomon Reinach et la rue Béchevelin. Le parvis du collège et ses accès principaux sont situés rue Capitaine Robert Cluzan.

La mairie du 7ème arrondissement de Lyon a retenu le projet de réaménagement de la rue Capitaine Robert Cluzan et du parvis du collège Georges Clemenceau dans le cadre de ses opérations de proximité.

Ce projet bénéficiera d'un financement complémentaire à hauteur de 50 % apporté par l'opération Abords des collèges de la ligne programmation pluriannuelle des investissements du plan piéton.

II - Projet

Les grands axes retenus pour le projet sont les suivants :

- rendre l'accès au collège confortable et sécurisé,
- végétaliser de manière importante afin de rafraîchir la rue Capitaine Robert Cluzan et de favoriser la biodiversité,
- maintenir les usages actuels de la rue Capitaine Robert Cluzan (circulation, accès aux commerces et aux associations).

La proximité immédiate de l'immeuble abritant l'ancien garage Citroën situé rue de Marseille, inscrit au titre des monuments historique, impose que la conception du projet soit étudiée en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France. Une déclaration préalable sera ainsi déposée en amont de la réalisation des travaux de voirie, conformément aux dispositions de l'article R 421-25 du code de l'urbanisme.

Le projet a fait l'objet d'une concertation sous la forme de deux réunions publiques, l'une avec les collégiens le 19 mars 2024, la seconde avec les riverains, les enseignants et les parents d'élèves le 20 mars 2024.

Au vu du trafic très apaisé sur la rue Capitaine Robert Cluzan, il a été décidé de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules *via* la mise en place d'une zone de rencontre, avec une zone refuge d'une largeur de 3 m et une partie circulée de 3 m.

Celle-ci permettra d'améliorer la co-visibilité entre les collégiens et les véhicules circulant dans la rue. La

largeur restante de la rue sera plantée d'arbres et d'une strate végétale basse et intermédiaire, sur une épaisseur de 6,30 m environ, répondant à l'échelle du bâtiment Citroën à proximité et venant créer une rue-forêt pour réduire les effets d'îlot de chaleur urbain.

La surface du parvis sera augmentée, celui-ci sera planté de quelques arbres si les réseaux le permettent, créant ainsi un espace sécurisé et agréable pour les collégiens à l'entrée et à la sortie de l'établissement ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de réaménagement de la rue Capitaine Robert Cluzan et de requalification du parvis du collège Georges Clemenceau sur le territoire du 7ème arrondissement de Lyon.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ledit projet et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 25 juin 2024

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240624-323414-DE-1-1 Date de télétransmission : 25 juin 2024 Date de réception préfecture : 25 juin 2024
